

Zeitschrift: Rapport annuel / Office central suisse du tourisme
Herausgeber: Office central suisse du tourisme
Band: 15 (1955)

Rubrik: Rapports avec les autorités, les inéressés au tourisme et les associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

India a prévu pour la première fois une escale à Zurich pour les avions faisant le trajet Bombay-Düsseldorf.

Une activité réjouissante a été enregistrée dans la flotte aérienne suisse privée (sport et tourisme) 191 945 vols (167 032) ont été effectués avec 58 980 passagers (55 985). 23 950 (15 896) vols à voile ont été relevés avec un total de 6573 (5759 1/2) heures. La flotte aérienne civile suisse se composait, à fin 1955, de 445 unités (449), soit 25 appareils de la Swissair, 164 appartenant à des entreprises qui les utilisent pour la propagande et 256 avions privés. Il faut ajouter encore 6 hélicoptères (4) et 169 planeurs (166). Le personnel se composait de 1973 pilotes d'avions (1837), 1212 élèves pilotes (977) et 449 pilotes de vol à voile (419).

II. Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Nous tenons à exprimer nos sentiments de très vive gratitude envers M. le Conseiller fédéral Lepori, chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, et ses collaborateurs, pour l'appui efficace et éclairé qu'ils ont apporté constamment à la cause du tourisme en général et à notre office en particulier. Notre reconnaissance va également aux magistrats et aux députés qui se sont prononcés en faveur de l'octroi des crédits à l'OCST, décision sanctionnée par les Chambres fédérales au cours de la session de décembre; nous pensons en particulier aux membres des commissions et aux rapporteurs des Chambres fédérales: M. le conseiller aux Etats Zehnder et MM. Bratschi et Badoux, conseillers nationaux.

Nous exprimons également nos vifs remerciements aux autorités fédérales, à l'Office fédéral des transports, au Département politique et à ses collaborateurs des légations et consulats qui ont défendu et soutenu nos intérêts touristiques à l'étranger et facilité le travail de nos agences. Le Département fédéral de l'économie publique et ses délégués aux accords internationaux se sont constamment employés à appuyer notre cause et nous leur en savons gré. Nous

tenons encore à souligner l'esprit de collaboration confiante qui a existé entre la Fédération suisse du tourisme et notre organisme pour la réalisation des tâches communes.

Nous avons entretenu des contacts étroits et fructueux avec les associations touristiques régionales et locales, de même qu'avec les entreprises de transport officielles et privées, les organes techniques de l'hôtellerie, les groupements touristiques professionnels, les associations sportives et de nombreuses institutions scientifiques et culturelles.

Dans le domaine de la collaboration internationale pour le développement du tourisme, nous nous sommes employés à sauvegarder les intérêts de la Suisse. L'OCST est membre de l'« Union internationale des organismes officiels de tourisme ». Notre directeur est à la tête de la délégation suisse au Comité du tourisme de l'OECE et il préside la Commission européenne de propagande collective aux USA.

III. Propagande et matériel de propagande

1. Imprimés et service du matériel

L'OCST a édité, en 1955, les imprimés suivants, représentant un tirage global de 1 434 640 exemplaires.

« Les stations de vacances en Suisse », en six langues, « La Suisse en été »; « La Suisse en hiver »; « A Suíça de hoje »; « La carte touristique de la Suisse », en cinq langues; « La Suisse en auto », en quatre langues, éditions spéciales pour les agences de Stockholm, Paris, Bruxelles et Londres; « Le Petit guide balnéaire »; « La Suisse, paysage, art, littérature, culture et histoire, un vade-mecum du touriste », en anglais; « Lieux de vacances en Suisse », en six langues; « Coutumes populaires suisses », en huit langues; « La Suisse, paradis des enfants », en quatre langues; « Aus der Kulturgeschichte des Badens und der Heilbäder », ainsi que des cartes postales, des affiches blanco et des placards avec support.

Les quelques chiffres ci-dessous donnent une idée de la quantité du matériel de propagande diffusé par nos soins au cours de l'année :